



Deuxième renouvellement passeport talent salarié qualifié

Par **Pomdtr149**, le **17/01/2021** à **23:30**

Bonjour,

J'ai renouvelé mon passeport talent il y a quelques mois, et je souhaite changer d'entreprise, ma nouvelle carte date d'il y a 3 mois par contre je suis dans mon entreprise actuelle depuis plus de deux ans mnt.

Est ce que vous pensez que je peux changer d'entreprise compte tenu que c'est un renouvellement ? Aussi le fait que je suis déjà dans mon entreprise depuis plus de deux ans ou bien la durée de deux ans se comptabilise au moment de la délivrance de ma nouvelle carte ? Dans ce cas c'est très embêtant pcke au lieu de rester deux ans je vais devoir rester 4 ans dans la même entreprise..

Merci pour vos réponses

Par **Visiteur**, le **21/01/2021** à **13:44**

Bonjour

Ce lien peut-être...

<https://brochard-avocat.com/le-titulaire-dun-passeport-talent-et-le-changement-demployeur.>

Par **Visiteur**, le **21/01/2021** à **13:46**

<https://consultation.avocat.fr/blog/allison-bishop/article-28784-changer-d-employeur-avec-un-titre-de-sejour-salarie-est-ce-possible.html>